



Association Étudiante du Collège de Sherbrooke

475, rue du Cégep, Pavillon 6
Sherbrooke (Québec)
J1H-5M7
Local 6-21-104

Téléphone: 819-346-1874
Télécopieur: 819-563-9122
Courriel: aecs@cooptel.qc.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

16 avril 2009

11 :30 h à 14 :30 h

Salle Arti'Show

Ordre du jour

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

2.0 ASSÉ

2.1 Orientation

2.2 Campagne de revendication 2009-2010

2.3 Bourses

3.0 Modification des statuts et règlements

3.1 Modification de la plate-forme de revendications de l'AÉCS

4.0 Midis-bouffe

5.0 Retour plage horaire

6.0 Projet Coop

7.0 Varia

8.0 Levée

Le nombre de personnes inscrites au registre est de 178 personnes.

Procès-verbal

0.0 Ouverture

Le quorum étant constaté, l'ouverture de l'assemblée est proposée par Méliza Séguin à 12h07 et appuyée par Grégoire St-Aubin.

1.0 Procédures

1.1 Présidium

Il est proposé que Julien Laflamme et Myriam Pelletier-Gilbert assurent respectivement l'animation et le secrétariat.

Proposé : Steve Séguin
Appuyé : Simon Benoit
Adopté à l'unanimité

Julien Laflamme explique les procédures, la manière de proposer et d'amender, le fonctionnement des droits de parole de 1 minute. La question préalable doit être demandée après l'intervention de 3 personnes pour et 3 personnes contre et l'alternance homme-femme va prévaloir.

Proposé : Maxime Bureau
Appuyé : Joannie Lachance
Adopté à l'unanimité

1.2 Ordre du jour

Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé à l'Assemblée.

Proposé : André-Jean Côté
Appuyé : Marie-Pier Cardinal
Adopté à l'unanimité

1.3 Adoption du dernier procès-verbal

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 février 2009.

Proposé : Marie-Soleil Lecours

Appuyé : Laurence Bernard

Adoptée à l'unanimité

2- ASSÉ

2.1 Orientation

Laurence Bernard présente la situation, la position de l'AÉCS au sein de l'ASSÉ et demande à l'Assemblée quel est son souhait quant à l'orientation de l'ASSÉ (idéologie vs pragmatisme, revendications...)

Il est proposé qu'une plénière de 20 minutes soit tenue.

Proposé par Steve Séguin

Appuyé par Grégoire St-Aubin

Adoptée à l'unanimité

**Plénière ouverte à 12h17*

Marilou Guay Grandmaison dit qu'il faut rester idéologique, mais faire des actions à court terme pour rallier les gens.

Thomas Payette dit qu'il ne sait pas de quoi il s'agit, et demande que quelqu'un explique ce qu'est l'ASSÉ et quelles sont les orientations dont on doit débattre.

Droit de parole accordé à Alex Desrochers.

Alex Desrochers explique ce qu'est l'ASSÉ ; gratuité scolaire, AFE, est-ce que l'ASSÉ doit défendre des grands principes ou des idéologies provisoires...

Samuel Gaucher dit qu'il faudrait abandonner le syndicalisme de combat parce que ça éloigne les gens; y aller pour une forme de lutte qui n'est pas de « combat continuel ».

Camille Toffoli dit qu'il faut expliquer les enjeux et mieux mobiliser, ce n'est pas la lutte ou l'idéologie, mais le problème de base est de se mobiliser.

André-Jean Côté dit qu'il faut des objectifs à long et à court terme. Le syndicalisme de combat, c'est justement pour se distinguer du lobbying; il ne faut pas se butter à la terminologie « syndicalisme de combat ».

Samuel Gaucher dit qu'il n'y a pas que lobbying vs syndicalisme de combat. Le problème est aussi que les gens ne sont pas rejoints par l'exécutif.

Stéphanie Desmarais St-Onge dit que le point de vue précédent est subjectif et que c'est les AG qui décident, l'exécutif représente la volonté des AG.

Éric Leroux dit que les exécutifs ont le rôle de proposer et d'organiser les AG.

André-Jean Côté : tout est subjectif; l'AG est là pour s'exprimer.

Claudine Charbonneau : souvent on fait avancer nos points en y allant petits pas par petits pas; la gratuité scolaire n'arrivera pas demain, mais on peut avancer des choses à court terme.

Olivier Laliberté : y aller terre-à-terre, à court terme, objectifs à court terme, résultats identifiables.

Amalie Lambert : objectifs atteignables, les acquis concrets c'est motivant et mobilisateur.

Carl Cyr : prendre en considération pas seulement l'ASSÉ, mais les grandes luttes provinciales; penser concrètement, c'est aussi travailler de concert avec les représentants de toutes les instances.

Jérémy Bourgeault : aimerait qu'on revienne dans une prochaine AG sur la discussion sur le syndicalisme de combat. Question : le spécifique et concret c'est bien, mais il aimerait savoir ce que pense l'exécutif de l'AÉCS ou l'ASSÉ sur les avantages des revendications idéologiques?

Alexandre Desrochers explique que ça prend un projet et une idéologie, une vision pour embarquer les gens. Ça peut être fait de manière pragmatique, à vous de décider.

Véronique Bégin : bénéfice du général/idéologique = campagnes plus larges qui permettent d'avoir un discours alternatif VS médias ou administration du Cégep.

Il est proposé que l'AÉCS puisse appuyer des revendications plus pragmatiques, dans le but d'atteindre ses positions idéologiques.

Proposé par : Laurence Bernard

Appuyé : Maxime Boudreau

**Débat de 6 interventions.*

La question préalable est demandée par Maude Santerre-Crête

Adoptée à majorité

2.2 Campagne de revendications 2009-2010

Marie-Soleil Lecours explique les idées de campagne pour l'an prochain qui ont germé au dernier congrès de l'ASSÉ. Avez-vous des idées de campagne autre que l'AFE?

Une plénière de 15 minutes sur le sujet est proposée.

Proposé par : Marie-Soleil Lecours

Appuyé par : Méliza Séguin

Le vote est demandé

Rejeté majorité

Une plénière 10 minutes est proposée

Proposé par : Méliza Séguin

Appuyé par : Roxanne Beaulieu

Adoptée à majorité

**Plénière ouverte à 12h58*

Interventions de : Méliza Séguin, Steve Séguin, Marie-Soleil Lecours, Marie-Ève Marchand-Blais, Yannick Caouette, Éric Leroux, Marie-Soleil Lecours.

**Plénière fermée 13h02*

**Considérant le coût élevé des études Collégiales et/ou universitaires ;*

*Considérant que l'aide financière aux études (AFE) a été indexée seulement 6 fois depuis 1994-1995;

*Considérant que l'alternance travail-étude est nuisible pour la majorité des étudiant-e-s;

*Considérant l'impossibilité d'avoir accès à l'éducation sans endettement pour les étudiant-e-s du système de prêts et bourses;

*Considérant la nécessité, d'autant plus présente en temps de récession, d'assurer une protection et une stabilité sociale et économique pour tous et toutes;

*Considérant que l'éducation est un droit et que l'éducation est, pour plusieurs personnes, un moyen de mobilité sociale, et que le système d'aide financière aux études actuel empêche plusieurs étudiant-e-s de continuer leurs études collégiales et/ou universitaires;

Il est proposé que la campagne de revendications de l'AÉCS pour l'année 2009-2010 soit dans une optique de réforme et d'amélioration du système d'aide financière aux études et que les revendications soient les suivantes:

1- Pour une réforme progressiste de l'AFE visant:

- L'indexation automatique des frais de subsistance et leur hausse à 910 \$ par mois;
- La reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;
- La gestion publique intégrale du système de l'AFE par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de réinvestir les économies dans la transformation de prêts en bourses;
- L'abolition de la prise en compte de la contribution de l'ex-conjoint-e dans le calcul de l'aide financière aux études, comme la pension alimentaire.

2- Pour une correction du sous-financement historique de l'éducation postsecondaire et un réinvestissement massif dans les programmes sociaux.

Proposé par : Marie-Ève Marchand-Blais

Appuyé par : Éric Leroux

**Débat sur la proposition*

Jean-Pierre Larrivée: il n'y a rien sur le travail d'été. De plus, le fait qu'il n'y ait pas une trop grande gratuité empêche ceux qui n'ont pas affaire au Cégep d'y être.

Mathieu Beauchemin : Il faudrait emmener un amendement qui favoriserait ceux qui travaillent l'été pour ne pas que les bourses soient coupées.

Il est proposé d'amender la proposition pour y inclure le libellé suivant : « Qu'il y ait des bourses supplémentaires pour les parents-étudiants, des bourses supplémentaires pour les personnes à faible revenu ».

Proposé par : Marilou Guay-Grandmaison

Appuyé par : Steve Séguin

Adoptée à la majorité

La question préalable est demandée par Maude Santerre-Crête

Proposition principale

Adoptée à majorité

2.3 Bourse

Ce point est remis à la prochaine AG.

3.0 Modification des statuts et règlements

Amalie Lambert présente les modifications.

Il est proposé d'adopter en bloc des modifications aux statuts et règlements.

Proposé par : Amalie Lambert

Appuyé par : André-Jean Côté

Éric Leroux demande la constatation du Quorum.

Décompte : 66 personnes. Perte de quorum.

Le reste de l'Assemblée sera constituée de présentations informelles.

Amalie Lambert fait une présentation plus détaillée des changements.

3.1 Plate-forme de revendication de l'AÉCS

Marie-Ève Marchand-Blais fait la lecture des changements proposés.

4.0 Midis-bouffe

Marie-Ève Marchand-Blais fait un point d'information sur les deux derniers midis-bouffe et sur ceux qui se préparent.

5.0 Retour plage horaire

Marie-Ève Marchand-Blais fait un point d'information sur les actions prises contre l'élargissement de la plage horaire.

6.0 Projet Coop

André-Jean Côté fait un point d'information sur la nouvelle coopérative de solidarité du Cégep de Sherbrooke.

7.0 Varia

Informations et activités

8.0 Levée

L'ordre du jour est épuisé et l'assemblée est levée à 13h46.

Annexes

Voir les documents :

Avis de motion règlements généraux de l'AÉCS, pour AG 16 avril 2009.pdf

Avis de motion plateforme de revendications de l'AÉCS, pour AG 16 avril 2009.pdf